



Wallonie

Le Conseil des Ministres

Séance du 27 septembre 2023

NOTIFICATION

Point A19: Appel à projet pour la mise en œuvre de dispositifs de stationnement vélo dans les hôpitaux, universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts de Wallonie.

(GW XI/2023/27.09/Doc. 8399.01/Ph.H.)

Note rectificative

(GW XI/2023/27.09/Doc. 8399.02/Ph.H.)

DECISION :

L'accord du Ministre du Budget est donné en séance, conformément à l'article 39, § 3, alinéa 2, de l'arrêté du 8 juin 2017 portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que du contrôle administratif et budgétaire des Services du Gouvernement wallon, des services administratifs à comptabilité autonome, des entreprises régionales, des organismes et du Service du Médiateur et la Commission wallonne pour l'énergie en Région wallonne.

1. Le Gouvernement marque son accord sur le lancement d'un appel à projets pour la mise en œuvre de dispositifs de stationnement de vélos dans les hôpitaux, universités, Hautes écoles et Ecoles supérieures des Arts de Wallonie, selon les modalités fixées dans le projet de circulaire, dont le texte figure en annexe, pour un montant total de 3.000.000 €.
2. Il charge le Ministre de la Mobilité de l'exécution de la présente décision et de lui présenter, pour validation, la sélection des bénéficiaires.


Olivier Henry
Secrétaire du Gouvernement